



Séance du 04/07/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *Votre sécurité, notre priorité*

Délibération n° : 297

**Commission :** Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 160625

**Direction en charge :** Système d'information

**Objet :** Maintenance du système de vidéo protection IP, acquisition de matériels et logiciels et prestations associées - Mode de dévolution

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 24/06/2016

**Compte rendu affiché le :** 05/07/2016

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

**Absents-Excusés :**

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

**Absents :**

**Politique :** *Votre sécurité, notre priorité*

Délibération n° : 297

**Commission :** Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 160625

**Direction en charge :** Système d'information

**Objet :** Maintenance du système de vidéo protection IP, acquisition de matériels et logiciels et prestations associées - Mode de dévolution

□ **Rappel et Références :**

Par délibération n° 86 en date du 12 mars 2012, l'acquisition et la maintenance du système de vidéo protection IP a été attribuée à INEO DIGITAL par marché n° 2012-095. Ce marché arrive à échéance le 31 décembre 2016.

□ **Motivation et Opportunité :**

Afin de couvrir les besoins en acquisition et maintenance du système de vidéo protection IP, une nouvelle consultation va être lancée.

La consultation fera l'objet d'un lot unique et sera lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert conformément aux articles 25-1.1° et 67 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

□ **Contenu :**

Conformément aux articles 78 et 80 du décret précité, les prestations feront l'objet d'un accord cadre à bons de commande sans minimum ni maximum.

Le marché sera conclu pour une période initiale courant du 1er janvier 2017 (ou de sa date de notification si postérieure) au 31 décembre 2017.

Il pourra être reconduit tacitement par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2020.

Dans le cas de déclaration d'infructuosité ou sans suite par la commission d'appel d'offres ou de fournisseurs défaillants, les prestations pourront faire l'objet d'un marché négocié conformément à l'article 30 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint Etienne

□ **Point Financier :**

- Coût total investissement TTC : Estimation de : dont TVA :  
100 000 €an pour le développement et le renouvellement des caméras
  
- Coût total annuel fonctionnement TTC : Estimation de : dont personnel mis en oeuvre :  
20 000 €an pour réparation ou déplacement caméras  
75 000 €an pour la maintenance

Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>	100 000 €an					
<b>Fonctionnement</b>	95 000 €an					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir :

- décider de lancer la consultation par voie d'appel d'offres ouvert, en vue de la passation d'un marché relatif à la maintenance du système de vidéo protection IP, acquisition de matériels et logiciels et prestations associées

- autoriser M. le Maire, ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer le marché à intervenir dont un exemplaire restera joint au dossier ainsi que tous les actes de gestion liés à celui-ci, y compris la résiliation faisant suite à un arrêt d'activité ou à une liquidation judiciaire

**Décision :** Proposition adoptée

**Résultat du vote :** 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

**Imputation budgétaire**

Exercices 2017 à 2020 -  
chapitre 011 - article 61558  
pour les réparations  
ou déplacement caméras  
Exercices 2017 à 2020 -  
chapitre 011 - article 6156  
pour la maintenance  
Exercices 2017 à 2020 -  
opération 2001P7401 -  
chapitre 21 - article 2188  
pour les développement et  
les acquisitions

**Pour Extrait,  
Pour le Maire,  
Le Conseiller Municipal  
Délégué,**

**Jean-Noël CORNUT**